

28 ème PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

visant à lutter contre la pollution plastique des océans

Présentée par les élèves de la classe de CM2 de M. Bursi, école Cours
Julien de Marseille (Académie d'Aix-Marseille)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

« Le plastique c'est fantastique, en plus c'est super pratique ! ».

Le plastique est né en Amérique, en 1907, à la veille de la première guerre mondiale.

Dans les années 1950, la mode était le plastique. Il a commencé à être présent partout. C'était une « REVOLUTION ». Ce produit léger, pratique, élastique, transparent et résistant est maintenant malheureusement devenu très envahissant.

En effet, chaque année, environ 4,8 à 12,7 millions de tonnes de plastiques terminent dans les océans. La fondation Ellen MacArthur suppose que d'ici 2050, les océans pourraient contenir plus de plastiques que de poissons. Le plastique qui s'accumule sur les côtes et dans les océans sur une surface d'environ six fois la France (ce que l'on nommerait le septième continent) a aussi des conséquences sur les animaux marins. Ils se coincent dans les plus gros déchets et ils confondent les petits plastiques avec leur nourriture ; comme la tortue qui mange les sacs plastique en les prenant pour des méduses, dont elle raffole, puis en meurt.

Nous ne voyons pas forcément le plastique mais pourtant il est partout. Une fois le produit utilisé, il se dégrade en micro-plastiques qui polluent la mer et les océans. Ainsi, notre mer, la mer Méditerranée est la plus polluée en micro-plastiques du monde. Et ces micro-plastiques se retrouvent dans nos assiettes. Nous mangeons donc l'équivalent d'une carte bleue par semaine. Cette pollution détruit la faune et la flore marine.

Le tri ? Il ne faut pas croire que dès qu'on met un plastique dans la poubelle jaune il est totalement recyclé, car 9% seulement sont recyclés, 12% sont incinérés et 79% sont accumulés dans des décharges ou en pleine nature. De plus, sur les 13 milliards de bouteilles plastique vendues en France par an ; sans oublier les 5000 milliards de sacs en plastique qui sont distribués dans les mondes, seulement un tiers est trié.

Comment combattre ce plastique et surtout comment l'abandonner ?

Article 1er

Création sur le modèle de l'article 1 du projet de loi d'urgence pour Mayotte d'un établissement public s'occupant de combattre la pollution des océans.

Article 2

Créer et mettre un « écolo-score » sur le modèle du « nutriscore » pour montrer aux gens le pourcentage de plastique dans les produits.

Article 3

Plus l'écolo-score est bon, moins la TVA est élevée. Pour chaque score il y a un taux de TVA différent. Par exemple, pour l'écolo-score A, mettre une TVA de 5%, pour l'écolo-score B, mettre une TVA de 10%...

Article 4

L'état doit autoriser l'établissement public et les collectivités territoriales à verser des subventions ou des dons aux associations qui s'engagent à utiliser cet argent pour lutter contre la pollution marine.